

Résumé des mandats

Réunion du Conseil de Coordination de l'ASSÉ Tenue le 6 janvier 2009 au bureau de l'ASSÉ

Ordre du jour

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Élections
- 3.0 Plan d'action
 - 3.1 Manifeste et pétition
 - 3.2 Conférence de presse
 - 3.3 Journées de dénonciation de l'entreprise privée
 - 3.4 Manifestation nationale
- 4.0 Instances
 - 4.1 Camp de formation
- 5.0 Suivi des Comités et Conseils
 - 4.1 Comité femmes
 - 4.2 Comité journal
 - 4.3 Comité aux luttes sociales
 - 4.4 Comité de formation
 - 4.5 Comité à la recherche et aux affaires académiques
 - 4.6 Comité à la mobilisation
 - 4.7 Conseils régionaux
 - 4.8 Comité d'information
 - 4.9 Conseil exécutif
- 6.0 Prochaine réunion
- 7.0 Varia
- 8.0 Levée

Lecture et adoption du procès-verbal

1. L'adoption du procès-verbal du Conseil de Coordination du 3 décembre 2008.

Élection

1. Qu'Anne-Marie Provost soit élue par intérim au Comité d'information.
2. Que Mathieu Melaçon soit élu par intérim secrétaire aux relations internes au Conseil exécutif.
3. Que Youri Couture soit élu par intérim secrétaire aux communications au Conseil exécutif.
4. Que Jean-Michel Thériault soit élu par intérim secrétaire à la coordination au Conseil exécutif.

Plan d'action

Conférence de presse

1. De prioriser la date du 26 janvier pour la conférence de presse et que le 3 février soit une date

alternative.

2. Que la conférence de presse ait lieu dans les locaux d'un groupe ayant appuyé le manifeste.

Manifestation

1. Considérant le nombre important de groupes de femmes ayant appuyé le manifeste de l'ASSÉ;
Considérant la volonté grandissante d'intégrer une analyse féministe à la fois dans notre discours et nos actions;
Considérant que les derniers Congrès ont témoigné la volonté que l'ASSÉ travaille davantage avec les groupes communautaires et syndicaux;
Que le Comité femmes organise un contingent féministe à la manifestation du 26 mars et que le Comité aux luttes sociales priorise comme tâches la participation des groupes à la manifestation.

Instances

1. D'adopter l'horaire suivant pour le prochain camp de formation :

Samedi 14 février 2009 :

9 h -10 h30 Rôles des délégué-e-s dans les instances : 1 h 30

Par Francis Hamel

Pause : 10 h 30 à 11 h

11 h à 12 h Retour de la délégation Colombie : 1 heure

Par Thioro Gueye et Geoffroy Bruneau

Vont faire un plan et l'envoyer bientôt, d'ici la fin des vacances.

Dîner 12 h à 13 h

13 h à 15 h 30 Transformation du capitalisme, crise et impact sur les systèmes publics : 2 h 30

Par Claude Vaillancourt

Pause : 15 h 30 à 16 h

16 h à 18 h 30 Gouvernance des institutions postsecondaires et lois de Courchesne : 2 h 30

Par Véronique Martineau et David Clément

Souper : 18 h 30 à 19 h 30

Film suivi de débat : 19 h 30 à ...

Dimanche 15 février 2009 :

9 h 30 à 12 h 30 Organisation d'actions et bilan de la dernière session : 3 h

Par Alex Desrochers et Pascal Chabot

Dîner 12 h 30 à 13 h 30

13 h 30 à 16 h 30 Privatisation du système de santé et impact sur les femmes : 3 heures

Shanie Morasse et Marie-Claude Lafond

Suivi des comités et conseils

Comité Journal

1. D'intégrer un article sur la situation en Palestine dans le prochain Ultimatum.

2. La maquette flexible suivante pour l'Ultimatum du mois de février 2009 :

P. 1 – AFE + pub manifestation provinciale

P.2 – Éditorial

P.3 – Palestine et Israël

P. 4-5 – Femme

P. 6 – Précarité + demi-page vide

P.7 – Jeux Olympiques + Université et la guerre

P. 8 – Brutalité policière + 1^{er} mai

Comité aux luttes sociales

1. Considérant l'offensive militaire israélienne contre la bande de Gaza qui a entraîné la mort de plus de 500 personnes et plus de 2000 blessé-e-s depuis le début des raids aériens la semaine dernière;

Considérant que cette offensive, dans laquelle l'université de Gaza fut bombardée, fait suite à plusieurs mois de blocus militaire et économique contre Gaza, qui a privé ses habitants et habitantes de denrées de base telles que médicaments, nourriture, électricité et huile de chauffage, a engendré une crise humanitaire sans précédent en Palestine;

Considérant les déclarations du ministre canadien des Affaires étrangères Lawrence Cannon, comme quoi « Israël a le droit de se défendre »;

Considérant la complicité plus générale des gouvernements canadien et québécois avec Israël, sous la forme de déclarations d'appui, d'ententes de libre-échange et de partenariats économiques et politiques;

Considérant les positions de l'ASSÉ en faveur de la campagne internationale de Boycott, désinvestissement et sanctions contre l'apartheid israélien ainsi que ses positions historiques de soutien à la lutte palestinienne et aux luttes de libération en Moyen-Orient et ailleurs dans le monde;

QUE l'ASSÉ dénonce fermement l'offensive israélienne contre Gaza ainsi que la complicité des gouvernements canadien et québécois avec les actions de l'État israélien;

QUE l'ASSÉ appuie et invite ses membres à participer aux mobilisations contre l'offensive israélienne sur les habitants et habitantes de Gaza;

QUE l'ASSÉ organise un contingent étudiant lors de la manifestation du 10 janvier 2009 organisée à Montréal par Tadamon et SPHR et invite ses membres à organiser des actions de solidarité avec Gaza sur les campus québécois;

QUE l'ASSÉ appuie cette déclaration commune initiée par la Coalition Québec pour la paix :

« En solidarité avec le peuple palestinien, pour la justice et la paix, nous réclamons :

* L'arrêt immédiat des bombardements et de l'offensive de l'armée israélienne à Gaza qui s'apparente à un crime contre l'humanité;

* La levée immédiate du blocus imposé contre la population de Gaza depuis 1994 : ces blocages imposés par les forces armées sont immoraux et ils violent les principes fondamentaux du droit international et du droit humanitaire;

* La fin du soutien aveugle du gouvernement canadien à la politique israélienne.

Ces exigences sont minimales et simplement fondées sur le droit international et donc sur les droits humains les plus élémentaires.

Nous déplorons fortement l'occultation médiatique de la violation des droits du peuple palestinien. Nous rappelons que la Palestine est sous occupation militaire et que la population est constamment opprimée par des forces étrangères. La souveraineté du peuple palestinien sur son territoire et ses ressources est bafouée. Pour instaurer une paix juste et durable, il faut mettre fin à l'occupation israélienne et respecter les droits fondamentaux du peuple palestinien reconnus par les Nations Unies à travers une série de résolutions totalement ignorées par Israël et les principales puissances du monde. »

2. Considérant les positions de l'ASSÉ en solidarité avec les peuples opprimés au niveau international;

Considérant que les Premières nations du Québec et du Canada sont opprimées, dépossédées de leurs terres, que leurs codes de gouvernance coutumiers et les ententes de gestion du territoire signées avec le gouvernement fédéral et provincial sont largement bafoués par ces mêmes gouvernements;

Considérant que la revendication de l'ASSÉ contre les intérêts et la logique du privé dans les institutions publiques s'inscrit en opposition avec la logique selon laquelle la gestion des terres des autochtones est soumise aux intérêts du privé, sans que les populations concernées puissent participer à cette gestion du territoire et qu'ils ne retirent qu'une infime partie des bénéfices économiques;

Considérant le refus du Canada de ratifier la déclaration des droits des peuples autochtones de l'ONU;

QUE l'ASSÉ invite ses membres à participer à la manifestation du 8 janvier 2008 organisée par le Collectif de solidarité avec le lac Barrière qui revendique le respect des ententes signées de la part gouvernement et la libération du prisonnier politique algonquin Benjamin Nottaway;

QUE l'ASSÉ invite ses membres à participer à l'organisation d'événements d'éducation populaire sur les campus en collaboration avec le Collectif de solidarité avec le lac Barrière;

QUE l'ASSÉ invite ses associations membres à prendre position contre le colonialisme, l'oppression des nations autochtones, pour l'appui aux luttes menées par les Premières nations pour le respect de leurs droits.

3. Considérant les positions de l'ASSÉ contre la répression et les problématiques de répression et d'abus policiers dans le mouvement étudiant et dans le cadre des mouvements sociaux en général;

Considérant l'appui de l'ASSÉ aux revendications de la CRAP (Collectif contre la répression et les abus policiers) voté lors du Conseil de Coordination du 3 décembre 2008;

Considérant que l'ASSÉ est régulièrement invitée à prendre part aux consultations pour l'organisation des mobilisations contre la répression policière par le CRAP;

Considérant les ressources extrêmement limitées du CRAP;

QUE l'ASSÉ verse une contribution de l'ordre de 100 \$ à la CRAP et invite ses associations membres à les supporter financièrement et matériellement (notamment en leur permettant de faire des photocopies gratuitement).

Comité à la mobilisation

1. Que les priorités internes de la session d'hiver 2009 soient le Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin (SECMV), l'Association étudiante du Cégep Saint-Laurent (AECSL), l'Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS), l'Association générale étudiante du Cégep de Drummondville (AGECD) et l'Association générale étudiante du Cégep de Saint-Jérôme (AGES).

Conseils régionaux

1. Considérant la non-existence récurrente des Conseils régionaux d'année en année;

Considérant que leur non-existence cause un grand problème de représentativité lors des Conseils de Coordination;

Considérant que seul le Conseil régional de Montréal assure une présence régulière lors de cette instance et ce au détriment des associations membres en région;

Que le Conseil exécutif organise dans le cadre du prochain Congrès une réflexion sur l'avenir des Conseils régionaux.

Comité information

1. Que le Comité d'information travaille sur une stratégie web pour mousser le manifeste et publiciser la manifestation.

Prochaine réunion

1. Que la prochaine réunion se tienne dans la semaine du 2 février 2009.

Proposition mise en dépôt

1. Considérant le nombre important de groupes de femmes ayant appuyé le manifeste de l'ASSÉ;
Considérant la volonté grandissante d'intégrer une analyse féministe à la fois dans notre discours et nos actions;
Considérant que les derniers Congrès ont témoigné la volonté que l'ASSÉ travaille davantage avec les groupes communautaires et syndicaux;
Que le Comité femmes organise un contingent féministe à la manifestation du 26 mars et que le Comité aux luttes sociales priorise comme tâches la participation des groupes à la manifestation.